

## Michelle Palandre

Conseillère municipale de l'opposition  
39 Rue Gambetta  
69700 GIVORS

Monsieur Martial Passi  
Maire de Givors  
Hôtel de Ville  
Place Camille Vallin  
69700 GIVORS

Givors le 13 Mars 2017

Objet : Demande de droit de réponse sur le magazine « Vivre à Givors »

Monsieur le Maire,

Comme le prévoit la loi sur la liberté de la presse du 29 Juillet 1881, et comme le prévoit l'art 13, je souhaite avoir un droit de réponse sur le prochain magazine « Vivre à Givors » d'Avril 2017.

Suite à vos déclarations dans ce même magazine de Mars 2017, dans lequel vous déclariez qu'il serait INSTRUCTIF que chaque élu du conseil municipal soit aussi TRANSPARENT que vous sur leurs revenus, je souhaite faire la déclaration de mes revenus et de ceux de Mr Pelosato en tant qu'élus de l'opposition au conseil municipal de Givors :

Les seuls revenus que nous ayons proviennent de nos salaires dans une société privée en ce qui me concerne et de sa pension de retraite pour Mr Pelosato.

Concernant notre statut d'élus d'opposition, nos revenus sont de ZÉRO euro.

J'insiste pour que mon droit de réponse soit respecté jusqu'au bout en déclarant que tous les frais que nous engageons dans le cadre de nos activités d'élus, soit l'affranchissement des lettres recommandées, les photocopies, nos frais de transport **sont payés sur nos propres deniers**. Les heures que nous passons à préparer, étudier et souvent corriger les délibérations présentées en commission, les heures passés à rédiger nos mémoires ou à répondre aux avocats de la commune quand nous avons des dossiers transmis au tribunal administratif **ne sont pas facturées**. Nous n'avons pas les moyens de nous offrir les services d'un avocat et nous nous défendons nous-mêmes.

Quant **aux frais de représentation, non imposables**, que vous trouvez normaux, même si bon nombre de maires n'ont pas choisi de s'en attribuer, pour vous acquitter de vos frais d'habillement, de transport ou de restaurant, nous vous rappelons que nous avons voté contre, et que nous avons également des frais d'habillement, de transport ou autres, et que nous nous en acquittons personnellement **avec nos revenus pour lesquels nous payons des impôts**.

Voilà, sommes-nous assez TRANSPARENTS ? Je dois vous avouer que j'ai fait court pour ne pas abuser des colonnes de votre magazine et j'ajoute que tous les frais que nous engageons sont faits sans regret, et sans attente de toute contrepartie. Sauf de votre respect, peut-être

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Michelle Palandre**